

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**La Table pour la récupération hors foyer ENTRÉE EN VIGUEUR DU
PROGRAMME DE FINANCEMENT - PLUS DE 2 200 000 \$ DISPONIBLES DÈS
MAINTENANT!**

Montréal, le 4 février 2008 - Le 27 septembre dernier, en présence de nombreux partenaires et de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Daniel Cotte, président du conseil de la Table pour la récupération hors foyer et président directeur général des Eaux Danone Naya, annonçait la naissance du nouvel organisme, le financement rassemblé ainsi que les grands secteurs visés par le futur programme.

Aujourd'hui, monsieur Cotte est fier d'annoncer l'entrée en vigueur du programme de financement à grande échelle pour la récupération des matières recyclables dans les aires publiques municipales ainsi que dans les restaurants, bars et hôtels du Québec, de même que la mise en ligne du site Internet de l'organisme.

Soutenu par des ententes de partenariat signées avec la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec pour la mise en œuvre des volets dédiés au secteur municipal, le programme de la Table permettra l'implantation rapide d'équipements de récupération dans les parcs, en bordure de rues ou de pistes cyclables, dans les centres de loisir, arénas et autres lieux publics municipaux.

Les volets du programme dédiés au secteur d'activités des hôtels, bars et restaurants, proposent deux possibilités. Dans les cas où la récupération des matières recyclables peut se faire sur la route de collecte sélective municipale, le programme prévoit le financement de deux bacs roulants par établissement. Dans les cas où le volume de matières est trop important ou que des conditions de récupération différentes sont nécessaires, un financement forfaitaire est accordé pour l'implantation d'un service de récupération par un entrepreneur privé.

Les détails du programme, le guide du demandeur et les formulaires de demande de financement sont disponibles sur le site Internet de la Table, www.tablehorsfoyer.ca. Les demandes de financement conformes au programme seront acceptées jusqu'à épuisement du fonds.

Rappelons que la Table pour la récupération hors foyer est un organisme à but non lucratif, composé de partenaires des secteurs public, privé et associatif ayant comme objectif commun l'optimisation des performances de la collecte sélective des matières recyclables hors foyer. Ces partenaires ont initié et mis en œuvre un programme triennal pour lequel près de 6 000 000 \$ sont déjà assurés. Avec ce programme, un potentiel estimé à 40 000 tonnes de matières recyclables supplémentaires seront récupérées à terme. Nous invitons les organismes intéressés à rejoindre le groupe à visiter la section «Devenir membre » du site Internet.

- 30 -

Liste des membres en annexe

Renseignements :

Louise Fecteau
Directrice générale
La Table pour la récupération hors foyer
Cell. : (514) 233-5034

Sophie Bergeron
Directrice des communications
La Table pour la récupération hors foyer
Cell.: (514) 603-6987

Annexe

Liste des membres au 31 décembre 2007

Membres ambassadeurs

Éco Entreprises Québec
RECYC-QUÉBEC
Société des alcools du Québec
Association de l'aluminium du Canada
Association des distillateurs canadiens / Spiritueux Canada
Les Eaux Danone Naya inc.
Nestlé Waters Canada
Recyclemédiás

Membres réguliers

Association des viculteurs négociants en gros du Québec
Boissons Gazeuses Environnement
Provigo, membre du Groupe Loblaws

Membre associé

Boissons rafraîchissantes (Refreshments Canada)